

Lyon, le 10 juillet

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA MÉTROPOLE DE LYON S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES LIBRAIRIES INDÉPENDANTES

Le conseil de la Métropole a décidé d'exonérer 69 librairies, réparties sur 17 communes du territoire, de contribution économique territoriale (CET). Par cette action la Métropole souhaite accompagner le maintien des librairies de quartier face à la triple concurrence des grandes surfaces multimédias, de la grande distribution et de la vente en ligne.

En étendant cette exonération de 20 à 69 librairies la Métropole a fait le choix de saisir l'opportunité offerte par la loi de finances 2019, permettant d'étendre l'exonération fiscale jusque-là uniquement accordée aux librairies détenant le label LIR (délivré par l'État). Cette exonération s'inscrit pleinement dans la stratégie portée par la Métropole de faciliter l'accès à la culture pour tous en maintenant notamment les librairies en cœur de ville et de en participer aussi à la vitalité des commerces de proximité dans les différents quartiers du territoire.

Pour bénéficier de cette exonération ces librairies doivent réaliser une activité de vente de livres neufs au détail qui représentent au minimum 50 % de leur chiffre d'affaires.

Ce soutien aux librairies **fait également partie intégrante de la politique métropolitaine d'accès à la lecture qui passe notamment par :**

- L'appui aux bibliothèques des communes de moins de 12 000 habitants (plus de 40 000 abonnés concernés) par la mise à disposition de fonds documentaire et des ressources numériques
- L'accompagnement des coopérations entre les bibliothèques, par exemple avec la mise en place d'une carte d'abonnement commune, et la mise en réseau des 57 bibliothèques du territoire
- Le soutien aux événements littéraires : comme la fête du livre de Bron avec la mise en place d'un prix des lecteurs de la Métropole l'an dernier, Quai du Polar, la fête du livre jeunesse de Villeurbanne, Lyon BD festival ou encore la Nuit de la lecture.

Contact presse

Nicolas Perez 04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59

nicolas.perez@grandlyon.com